

## Accès à l'habitat décent et durable Sylvia Bongo Ondimba inaugure "Edock city"

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

*Il s'agit d'un projet qui dote la localité de Viafe, située dans la province du Woleu-Ntem, d'une cité rurale écologique, la première du genre, exclusivement bâtie avec du bois, et comprenant 10 logements dont 5 ont été officiellement offerts aux familles bénéficiaires, samedi dernier, lors de la cérémonie d'inauguration.*

A l'invitation de l'association Gabon 2025, la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, a pris part, samedi dernier, à l'inauguration du projet "Edock City" à Viafe, localité située non loin de Mitziac, dans la province du Woleu-Ntem.

A l'occasion de cette cérémonie, cinq logements ont été offerts aux familles bénéficiaires, avec la remise officielle des clés de leurs habitations. En présence des membres du gouvernement, du directeur général de l'entreprise RFM (Rain Forest Management), le maître d'œuvre, du directeur général du Fonds national d'aide sociale (Fnas), du porteur du projet, à savoir l'ancien ministre délégué Andrew Crépin Gwodock, et des personnalités de la localité, Sylvia Bongo Ondimba a procédé à la traditionnelle coupe du ruban et au dévoilement de la plaque de la cité.

Toujours soucieuse du bien-être de ses compatriotes, l'épouse du chef de l'Etat a salué « une initiative qui place l'Homme au cœur du développement, tout en respectant notre héritage précieux qu'est la nature ». Ce projet-pilote



Photo : François ZIMA

La première dame dévoilant, ici, la plaque de la nouvelle cité rurale écologique de Viafe, exclusivement bâtie avec du bois.



Photo : François ZIMA

A l'occasion de cette cérémonie, cinq logements ont été offerts aux familles bénéficiaires, avec la remise officielle des clés de leurs habitations.

s'inscrit dans les volets 3 et 4 de la Stratégie nationale d'investissement humain du Gabon portée par Sylvia Bongo Ondimba.

Pour l'initiateur du projet (association Gabon 2025), il s'agit de donner un nouveau visage aux villages, de favoriser le retour de la vie et des activités économiques en milieu rural, et de développer un nouveau secteur d'emplois pour les entreprises dans le secteur forêt-bois, tout en suscitant des vocations chez les jeunes dans le domaine de la construction verte.

Première cité rurale écologique exclusivement bâtie avec du bois, le projet "Edock City" vise à offrir aux populations de la localité des habitations décentes et construites dans une perspective de développement durable. Cette cité, qui comprend 10 logements, est par ailleurs entièrement équipée du dispositif Solarbox, qui permettra l'approvisionnement des habitations en électricité à partir de panneaux solaires.



Photo : François ZIMA

La visite des locaux en compagnie du porteur du projet, Andrew Crépin Gwodock.



Société anonyme de droit gabonais avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US  
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)  
www.total.ga  
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VENDREDI 19 MAI 2017

Libreville, 19 mai 2017 - L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Total Gabon s'est réunie le 19 mai 2017 à Libreville, sous la présidence de M. Guy MAURICE.

Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, dont :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2016 qui font apparaître un résultat net de 6 millions de dollars US (M\$) ;
- l'approbation de la distribution d'un dividende net d'impôts au titre de l'exercice 2016 de 4,5 dollars US par action soit 20,25 M\$ ;
- la ratification de la cooptation, en qualité d'administrateur, de M. Michel ANTSELEVE pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de son prédécesseur, soit ce jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016 ;
- la ratification de la cooptation, en qualité d'administrateur, de M. Emmanuel CHAPON pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017 ;
- le renouvellement des mandats d'administrateur de MM. Michel ANTSELEVE, Patrick GUENKEL, Frédéric AGNES, Jean-Fidèle OTANDAULT, Philippe PONTET et Guy MAURICE pour une durée de deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018 ;
- la fixation de la rémunération globale des commissaires aux comptes pour l'établissement de leurs rapports sur les comptes de l'exercice 2016.

Le résultat détaillé du vote des résolutions sera mis à disposition sur le site internet de la Société à l'adresse [www.total.ga](http://www.total.ga) dans les prochains jours.

Le Conseil d'administration réuni ce jour a adopté les modalités de paiement du dividende. Le dividende de 4,5 dollars US par action sera payé en euros à compter du 9 juin 2017 pour une contre-valeur de 4,03 euros sur la base du cours du dollar US de la Banque Centrale Européenne du 19 mai 2017 (ou sa contre valeur en Francs CFA) fixé à 0,8945 euro pour un dollar US.

Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :

- Au Gabon : Union Gabonaise de Banque (UGB) ;
- En France : BNP Paribas Securities Services en tant qu'établissement centralisateur et tout établissement financier teneur de compte.

Total Gabon est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total, 25% par la République Gabonaise et 16,72% par le public.

Contact Presse : Florent CAILLET [florent.caillet@total.com](mailto:florent.caillet@total.com)